

Claude Bergeron, Jean Thériège, *Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 143 pages, ISBN 2-89073-662-8  
Mireille Delmas-Marty, *Le flou du droit*, Du code pénal aux droits de l'homme, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 332 pages, ISBN 213 039602X  
Formation permanente du Barreau du Québec, *Droit pénal — Orientations nouvelles*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1987, 302 pages, ISBN 2-89073-640-7  
Georges Durry, *La distinction de la responsabilité contractuelle et de la responsabilité délictuelle*, Montréal, Collection de droit comparé de McGill, 1986, 187 pages, ISBN 0-7717-0151-0  
Formation professionnelle du Barreau du Québec — 1988-1989, *Contrats et vente*, vol. 3, série Droit civil et procédure civile, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 264 pages, ISBN 2-89073-650-4  
Formation professionnelle du Barreau du Québec — 1988-1989, *Droit du travail*, vol. 6, série Droit public et administratif, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 307 pages, ISBN 2-89073-653-9  
Formation professionnelle du Barreau du Québec — 1988-1989, *Faillite*, vol. 9, série Droit commercial, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 207 pages, ISBN 2-89073-656-3  
Formation professionnelle du Barreau du Québec — 1988-1989, *Sûretés*, vol. 4, série Droit civil et procédure civile, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 258 pages, ISBN 2-89073-651-2  
Guy Lord, Jacques Sasseville, Diane Bruneau, *Les principes de l'imposition du revenu du Canada*, 5<sup>e</sup> édition, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1988, 570 pages, ISBN 2-920376-25-X  
*La revue juridique des étudiants de l'Université Laval*, (1988) 2 R.J.E.I., 152 pages, ISBN 0832-848X  
Patrice Daigneault, Alain-François Bisson, Louise Nadeau et Stéphane Cosentino

Volume 20, numéro 1, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1058521ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1058521ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)  
2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Daigneault, P., Bisson, A.-F., Nadeau, L. & Cosentino, S. (1989). Compte rendu de [Claude Bergeron, Jean Thériège, *Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 143 pages, ISBN 2-89073-662-8 / Mireille Delmas-Marty, *Le flou du droit*, Du code pénal aux droits de l'homme, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 332 pages, ISBN 213 039602X / Formation permanente du Barreau du Québec, *Droit pénal — Orientations nouvelles*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1987, 302 pages, ISBN 2-89073-640-7 / Georges Durry, *La distinction de la responsabilité contractuelle et de la responsabilité délictuelle*, Montréal, Collection de droit comparé de McGill, 1986, 187 pages, ISBN 0-7717-0151-0 / Formation professionnelle du Barreau du Québec — 1988-1989, *Contrats et vente*, vol. 3, série Droit civil et procédure civile, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 264 pages, ISBN 2-89073-650-4 / Formation professionnelle du Barreau du Québec — 1988-1989, *Droit du travail*, vol. 6, série Droit public et administratif, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 307 pages, ISBN 2-89073-653-9 / Formation professionnelle du Barreau du Québec — 1988-1989, *Faillite*, vol. 9, série Droit commercial, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 207 pages, ISBN 2-89073-656-3 / Formation professionnelle du Barreau du Québec — 1988-1989, *Sûretés*, vol. 4, série Droit civil et procédure civile, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 258 pages, ISBN 2-89073-651-2 / Guy Lord, Jacques Sasseville, Diane Bruneau, *Les principes de l'imposition du revenu du Canada*, 5<sup>e</sup> édition, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1988, 570 pages, ISBN 2-920376-25-X / *La revue juridique des étudiants de l'Université Laval*, (1988) 2 R.J.E.I., 152 pages, ISBN 0832-848X]. *Revue générale de droit*, 20(1), 171–177.  
<https://doi.org/10.7202/1058521ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1989

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

---

## NOTULES \*

**Claude BERGERON, Jean THÉBERGE, *Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 143 pages, ISBN 2-89073-662-8.**

Le but de ce volume est de présenter une approche globale du régime des sociétés de placement dans l'entreprise québécoise (SPEQ), ses conditions d'utilisation et ses contraintes.

L'ouvrage est divisé en cinq parties. Au titre I, on retrouve quelques dispositions générales et les mécanismes d'application de la *Loi sur les SPEQ*. Le titre II, nous fait part des définitions qu'il est utile de connaître afin de mieux comprendre le régime. Au titre suivant, on nous expose les règles relatives à l'imposition d'un investisseur, l'imposition de la SPEQ et celle de ses employés, ainsi que certains avantages supplémentaires accordés aux détenteurs d'actions du SPEQ à caractère plus particulier. Au titre IV, on fait place à des considérations légales concernant la *Loi sur les valeurs mobilières du Québec* et la Société de développement industriel du Québec. Les

auteurs mentionnent également les dispositions qui devraient être prévues au régime d'actionnariat afin de permettre aux employés qui le désirent de souscrire au capital-actions de la corporation admissible et celles que devraient contenir les conventions d'actionnaires. Finalement, le titre V est consacré aux avantages et inconvénients d'un tel placement et à quelques éléments de planification.

En annexe, on retrouve plusieurs documents dont la liste des secteurs d'activités admissibles, les formulaires d'enregistrement et de validation d'un placement auprès de la Société de développement industriel du Québec, et la *Loi sur les SPEQ* et ses règlements.

Le tout est présenté de façon claire et précise et le sujet est exposé de façon très exhaustive. Comme les auteurs le soulignent, cet ouvrage sera toutefois utile surtout aux praticiens et aux dirigeants d'entreprise qui désireraient utiliser ce véhicule de financement.

**P. D.**

---

**Mireille DELMAS-MARTY, *Le flou du droit, Du code pénal aux droits de l'homme*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 332 pages, ISBN 213 039602X.**

Le flou du droit : le jeu de mots est latent. L'auteur n'y cède indirectement qu'à la dernière ligne de son ouvrage, lorsqu'elle évoque « le rêve un peu fou d'un droit devenu flou ». Le flou du droit — ou plutôt, le plus récent flou du droit — ce sont les droits de l'homme, manière de « produire

de la conscience juridique », « droit du droit », « règle de jugement », pour reprendre les formules d'Ewald. Recourant largement à l'analyse « systémale », l'auteur part des perturbations du champ pénal traditionnel vers un champ différent nommé « politique criminelle » et un modèle « État-société libéral » en dérive, pour aboutir à un modèle « État-société libéral » en devenir, où les droits de l'homme, accouplés à des principes directeurs, ont pour fonction, dans un monde de « pluralisme juridique

---

\* Ces notules ont été préparées par Alain-François Bisson, Stéphane Cosentino, Patrice Daigneault et Louise Nadeau.

échevelé », d'« ordonner le multiple » selon une logique « non kelsénienne ». L'ouvrage puise à des sources et expériences très diversifiées : françaises sans doute, mais aussi italiennes, allemandes, européennes communautaires, américaines et canadiennes (les travaux de la Commission de réforme du droit sont cités plusieurs fois au texte); et il réalise le tour de force d'être à notre avis d'un intérêt égal pour les pénalistes, les criminologues, les comparatistes, les théoriciens de l'interprétation et bien sûr les philosophes (parmi lesquels les jusnaturalistes à l'ancienne seront ceux, bien que

ce ne soit pas le dessein explicite de l'auteur, qui verront le plus d'eau affluer à leur moulin). Mais il convient surtout de ne pas oublier les constitutionnalistes que les perspectives, tantôt familières, tantôt inattendues, des quelque quarante dernières pages devraient conforter dans leur tâche de mise en ordre (en ordre flou évidemment) d'un contentieux canadien des droits fondamentaux qui, après sept ans, n'a pas encore trouvé tous ses axes de référence.

A.-F. B.

**FORMATION PERMANENTE DU BARREAU DU QUÉBEC, *Droit pénal — Orientations nouvelles*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1987, 302 pages, ISBN 2-89073-640-7.**

Le présent ouvrage rassemble les textes des conférences prononcées lors du colloque intitulé « Droit pénal — Orientations nouvelles », qui s'est tenu à Montréal le 18 septembre 1987. Le colloque a été organisé par le Service de la Formation permanente du Barreau du Québec. On y retrouve les textes des auteurs suivants : Pierre Béliveau, « L'octroi d'une réparation en vertu de l'article 24 de la *Charte des droits et libertés* », Claude Milette, « L'émission des mandats de perquisition — Développements récents et orientations nouvelles », Bruno J. Pateras, « Mandats de perquisition — Exécution et remèdes », Morris Manning, « Independence Without Intimidation : Lawyers' Freedom of Expression », Michel F. Denis, « Développements récents et problèmes nouveaux en matière de preuve et de procédure », Jean-

Claude Hébert, « Le contrôle judiciaire de certains pouvoirs de la couronne », Claude Provost, « Perspectives et développements récents en matière de contrôle judiciaire en droit pénal », Harvey W. Yarosky, « The Criminal Lawyer and Professional Ethics », Claude Leblond, « La Charte et l'exercice des pouvoirs d'enquête et d'arrestation : développements récents », Michel Proulx, « Le concept de la malhonnêteté dans la fraude pénale », Joseph Tarasofsky, « The Sentence at Present », Claude Bisson, « Les sentences : l'avenir », Edward L. Greenspan, « Recent Developments in the Law with Respect to Preliminary Inquiries ».

Ces textes sont d'une grande qualité et ont le mérite de déborder le cadre strictement juridique pour tenir compte de considérations d'ordre sociologique et politique connexes. Ils permettront aux lecteurs d'être mis au fait des développements importants touchant le droit pénal et dus surtout à l'avènement de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

L.N.

**Georges DURRY, *La distinction de la responsabilité contractuelle et de la responsabilité délictuelle*, Montréal, Collection de droit comparé de McGill, 1986, 187 pages, ISBN 0-7717-0151-0.**

Tel que mentionné par l'auteur dans l'avant-propos de ce livre, il s'agit ici de la publication des notes d'un cours. En effet l'accent est mis sur les points essentiels aptes à intéresser les étudiants, et n'a pas, par conséquence, la prétention d'être un ouvrage exhaustif.

Dans cette optique, la présentation est nette et claire, et les divers points sont numérotés pour faciliter la recherche des réponses aux questions que l'étudiant peut se poser.

Tout d'abord l'auteur fait ressortir les intérêts attachés à la distinction entre la responsabilité délictuelle et la responsabilité contractuelle. Ensuite il présente les critères de la distinction entre ces deux responsabilités. Enfin il donne la règle du « non-cumul » des responsabilités et compare les sanctions de la distinction de ces deux responsabilités.

Cette œuvre saura intéresser tout particulièrement les professeurs et les étudiants qui veulent acquérir des connaissances de base sur le droit comparé de la responsabilité en droit français et en droit canadien tout en vérifiant les points communs et les différences.

L.N.

**FORMATION PROFESSIONNELLE DU BARREAU DU QUÉBEC — 1988-1989, *Contrats et vente*, vol. 3, série Droit civil et procédure civile, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 264 pages, ISBN 2-89073-650-4.**

Le Barreau publie encore cette année une collection de 11 volumes regroupant les principales matières étudiées durant la licence. Le volume 3 du Cours de la formation professionnelle du Barreau du Québec nous propose de revoir sous 6 titres certaines règles et principes du droit privé.

À l'origine, la vente était une opération au comptant. Le vendeur d'une chose s'obligeait à la livrer sans délai, alors que l'acheteur devait la payer immédiatement. Aujourd'hui, les transactions ont grandement évolué, de même que la façon de procéder. Le droit privé comporte désormais un grand nombre de règles ainsi que de principes.

M<sup>e</sup> Jacques Deslauriers, dans les titres I et II, nous expose les nombreuses règles qui régissent la vente ainsi que les règles concernant la vente en bloc. Le titre III, présenté par M<sup>e</sup> André Cloutier, est entièrement consacré aux règles du man-

dat. M<sup>e</sup> Louise Thibault, dans les deux derniers titres, traite du domaine locatif, et plus particulièrement du bail mobilier, commercial et résidentiel. Le dernier titre examine la Régie du logement. On y discute, premièrement, des fonctions ainsi que de la juridiction de cet organisme. On élabore, dans un deuxième temps, les règles de procédures qu'il faut entreprendre devant celle-ci, ainsi que les règles d'appel et de révision des décisions. Enfin, dans un dernier temps, on traite de façon sommaire de la conservation des logements. On analyse la juridiction attribuée à la Régie en ce qui concerne son pouvoir d'autoriser certains modes d'utilisation ou de transformation des immeubles. La mode chez les investisseurs immobiliers étant la transformation d'immeubles locatifs en immeubles en copropriété, ce titre sera sûrement utile à un grand nombre de praticiens.

Instrument obligatoire pour les étudiants du Barreau, il sera fortement apprécié par les professionnels qui veulent revoir leurs principes de droit civil tout en ayant un bon aperçu de la jurisprudence actuelle. Écrit de façon méthodique, cela en fait un ouvrage d'une grande clarté qui facilite la

compréhension du lecteur. Vu son contenu, nous le recommandons également aux gens

qui évoluent dans le domaine immobilier ainsi qu'aux étudiants de la licence.

S. C.

**FORMATION PROFESSIONNELLE DU BARREAU DU QUÉBEC — 1988-1989, *Droit du travail*, vol. 6, série Droit public et administratif, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 307 pages, ISBN 2-89073-653-9.**

Depuis plusieurs années déjà, les dispositions législatives en matière de droit du travail ont considérablement augmenté. Les revendications des différents groupes de pression ont obligé le législateur à intervenir dans divers domaines du travail au Québec.

L'ouvrage que nous propose le Cours de formation du Barreau cherche à présenter et à discuter, de façon essentiellement pratique, les principales questions que tout avocat devrait être préparé à traiter en droit du travail, en vertu de la législation québécoise.

M<sup>c</sup> Robert P. Gagnon, auteur de ce volume, ainsi que de plusieurs autres écrits en cette matière, nous expose un survol bien agencé de la législation québécoise. Il laisse de côté, par contre, la législation fédérale du travail rendue applicable dans certaines entreprises par effet du partage constitutionnel des compétences entre les deux ordres de gouvernement, fédéral et provincial. D'un autre côté, l'auteur a cru bon d'exposer dans un titre préliminaire les règles fondamentales de ce partage constitutionnel de compétence en droit du travail.

Les six titres qui suivent résument de façon systématique les éléments ainsi que les étapes les plus importants qui composent le droit du travail, tels le droit d'association, la procédure d'accréditation ainsi que ses effets, la convention collective, la négocia-

tion, la grève et le lock-out et, finalement, l'arbitrage des griefs et des différends. En somme, c'est chacune de ces étapes que devront prendre les associations de salariés au cours de leurs mandats.

Le dernier chapitre, mais non le moindre, porte sur la *Loi sur les normes du travail* ainsi que sur la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*. La *Loi sur les normes* remplace avec des effets beaucoup plus étendus la *Loi sur le salaire minimum*. Un nombre considérable de ses dispositions sont de droit nouveau. L'auteur nous expose les grands changements tout en nous signalant les dispositions qui demeurent pertinentes. De plus, en ce qui concerne la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, elle a essentiellement pour objectif l'élimination à la source même des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs. Cette législation répond aux préoccupations grandissantes en ce qui concerne les conditions de travail des employés, et ce titre nous situe très succinctement les principaux intervenants à la mise en œuvre de la loi. Ce titre sera sans aucun doute un outil des plus utiles aux futurs praticiens.

Une jurisprudence abondante et récente complète ce volume qui est fort bien rédigé. Nous retrouvons à la fin de chaque titre des annexes qui illustrent quelques pièces de procédures dont il fut question dans celui-ci. Il est important de souligner que cet ouvrage rend compte de l'état du droit au 1<sup>er</sup> juillet 1988. Les modifications apportées par le *Projet de loi 30* ne sont pas incluses.

S. C.

**FORMATION PROFESSIONNELLE DU BARREAU DU QUÉBEC — 1988-1989, *Faillite*, vol. 9, série Droit commercial, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 207 pages, ISBN 2-89073-656-3.**

M<sup>e</sup> Albert Bohémier, auteur reconnu pour ses écrits en droit commercial et professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, est l'unique responsable de cet ouvrage.

Ce volume a principalement une vocation pédagogique et pratique. Son but est de fournir au lecteur une vue générale de chacun des titres traités. L'ensemble constitue la démarche complète qu'il faut instituer lorsqu'on procède à la mise en faillite d'un justiciable. Débutant son étude avec la mise en faillite volontaire ou forcée, il poursuit en exposant les règles du concordat tout en parcourant les effets principaux que la faillite a sur le patrimoine du débiteur.

La situation des créanciers ainsi que la libération du failli ne sont point négligées ; on y retrouve un titre complet qui y est consacré.

Dans chaque titre, l'essentiel de la matière est présenté de façon claire et précise. On ne peut que féliciter l'auteur pour la volumineuse documentation qu'il a annexée à chacun de ses titres. Le domaine de la faillite comporte une procédure souvent lourde et complexe, et ces annexes faciliteront grandement la compréhension du lecteur.

En conclusion, cet ouvrage constitue un manuel pédagogique d'une valeur indéniable. Il offre une vue d'ensemble intéressante, tout en circonscrivant bien la matière. Il sera profitable aussi bien aux étudiants du Barreau qu'aux juristes qui voudraient avoir un aperçu général du droit de la faillite et de sa procédure.

S. C.

**FORMATION PROFESSIONNELLE DU BARREAU DU QUÉBEC — 1988-1989, *Sûretés*, vol. 4, série Droit civil et procédure civile, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1988, 258 pages, ISBN 2-89073-651-2.**

Le présent ouvrage fait partie d'une série de onze volumes préparés dans le cadre du cours de la formation professionnelle du Barreau du Québec. Il traite du cautionnement, des sûretés mobilières et immobilières, de l'exécution en matière immobilière, de l'enregistrement des droits réels et de l'examen des titres immobiliers.

Sous le premier titre, consacré au cautionnement et écrit par M<sup>e</sup> Danielle Mayrand, on retrouve cinq sections : définitions et sortes de cautionnement, conditions du contrat de cautionnement, effets du cautionnement, cautionnements particuliers et extinction du cautionnement. En annexe, quelques modèles de cautionnements en matière de contrat d'entreprise sont donnés en exemple.

Puis, M<sup>e</sup> Alain Robichaud, dans le cadre de l'étude des sûretés mobilières, nous explique les divers genres de nantissements, l'acte de fiducie, la garantie prévue à la *Loi sur les banques* et consacre une grande section à la *Loi sur les cessions de biens en stock*. M<sup>e</sup> Jacques Lemay analyse ensuite la nature juridique et les caractéristiques générales de l'hypothèque conventionnelle, légale et judiciaire, la clause de dation en paiement et ses effets, puis les privilèges immobiliers.

Le titre suivant est consacré à l'exécution en matière immobilière. M<sup>e</sup> Jean-Robert Laporte y discute des règles particulières à la saisie-immobilière, des différentes oppositions que l'on peut produire, et de la vente. Finalement, le dernier titre est intitulé : « L'enregistrement des droits immobiliers et l'examen des titres immobiliers ». Dans une première partie, M<sup>e</sup> Jean-Claude Marcotte explique notre système cadastral et discute des aspects administratifs et civils de l'enregistrement. Dans la

deuxième partie, il procède à une analyse de la technique d'examen des titres immobiliers et il identifie les difficultés et les pièges qui devront être contournés.

Cet ouvrage contient évidemment l'ensemble des règles qui régissent ce domaine

du droit, celui des sûretés. Mais cet aspect théorique se marie en plus, fort bien à l'aspect pratique du volume ce qui le rend utile autant à l'étudiant qu'au praticien.

P.D.

**Guy LORD, Jacques SASSEVILLE, Diane BRUNEAU, *Les principes de l'imposition du revenu du Canada*, 5<sup>e</sup> édition, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1988, 570 pages, ISBN 2-920376-25-X.**

La cinquième édition de cet ouvrage se base sur les textes de lois en vigueur au 15 août 1988. Toujours aussi facile à consulter, il analyse surtout les dispositions de la loi fédérale de l'impôt sur le revenu et nous aide à en comprendre les grands principes. Les auteurs laissent de côté la loi du Québec et n'en mentionnent plus les dispositions correspondantes étant donné la lenteur des procédures de modifications de cette loi comparativement à celles du fédéral.

Le volume couvre beaucoup de matière, le texte est clair, les explications limpides et le tout est illustré de plusieurs exemples. Toutes les notions de base sont donc étudiées, ce qui comprend entre autres : l'assujettissement à l'impôt, la notion de revenu d'une charge, d'un emploi,

d'une entreprise et d'un bien, les déductions pour amortissement et au titre de biens en immobilisation admissibles, le gain en capital et le calcul de l'impôt. On consacre même quatre chapitres à l'impôt corporatif. À cet effet, on a rajouté à cette cinquième édition un chapitre sur la société et un autre sur la réorganisation corporative, sujet auquel l'édition précédente ne consacrait qu'une section de quelques pages.

Il est toutefois important d'ajouter que cet ouvrage ne procède pas à une analyse en profondeur de la matière mais que ce sont des notions de base qui sont expliquées. Cela en fait donc un ouvrage destiné surtout aux étudiants. Il leur sera certainement très utile. On retrouve également en annexe un résumé du budget provincial de mai 1988. L'utilité de cet ouvrage se trouve accrue du fait qu'on y retrouve un index analytique très complet et une table des matières bien structurée.

P.D.

***La revue juridique des étudiants de l'Université Laval*, (1988) 2 R.J.E.I., 152 pages, ISBN 0832-848X.**

Pour la deuxième année consécutive, la R.J.E.I. publie les meilleurs travaux de recherches réalisés au niveau du baccalauréat. Le volume se divise essentiellement en trois sections.

La section I regroupe les quatre travaux qui furent retenus par le jury. Ils étaient tous finalistes pour le Prix Julien

Chouinard, qui fut institué afin de perpétuer la mémoire de ce grand juriste qui fit ses études de droit à l'Université Laval. Ce prix sera désormais remis à chaque année à l'auteur ou l'auteure du meilleur texte de la Revue, tel que sélectionné par le jury à la section I. Cette année, le texte de madame Geneviève Cotnam sur la responsabilité civile comparée en droit nucléaire canadien et américain constitue la première sélection du jury et, par conséquent, elle se mérite le Prix Julien Chouinard. L'auteure, après

un bref survol historique, commente la *Loi sur la responsabilité nucléaire*. Elle analyse également quelques faiblesses de celle-ci. Dans un deuxième temps, elle traite de la loi américaine de la même façon, ce qui permet au lecteur de comparer les grands principes de ces deux législations.

À la section II, intitulée *Travaux sur commande*, on y retrouve 25 sommaires des autres travaux sélectionnés par le rédacteur en chef. Tous les travaux sont regroupés sous des rubriques permettant au lecteur de repérer facilement et rapidement les sujets qui l'intéressent. Ces travaux peuvent être commandés moyennant le prix indiqué.

La troisième section, *Droit informatisé*, nous propose trois bons didacticiels faits par des étudiants et étudiantes, écrits en langage Basic pour micro-ordinateur IBM-PC et compatibles (MS-DOS, versions 2.00 et suivantes).

Le premier logiciel de type didacticiel traite du processus d'accréditation au sens

du *Code du travail*. Le deuxième porte sur la fiscalité des corporations publiques et privées, et enfin, le troisième porte sur les successions légales. Il faut noter qu'encore une fois, toutes ces disquettes sont disponibles sur commande.

Le volume que nous proposons les étudiants et étudiantes de l'Université Laval est fort intéressant puisqu'il fournit aux étudiants un instrument leur permettant de jouer un rôle plus concret au sein de la communauté juridique. De plus, il remplit ses objectifs, soit de mieux faire connaître les étudiants et aussi de permettre à la communauté juridique de bénéficier d'un accès plus facile aux travaux de recherches en droit.

Il serait grandement souhaitable que chaque faculté de droit civil s'arme d'un outil aussi efficace afin de promouvoir le génie étudiant.

S.C.

---